

« Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et que l'on est donc prêt à défendre » (Brunet R. et al., 1993, page 480).

En France, la notion de territoire suscite de très nombreux débats entre, pour caricaturer, d'une part, des géographes en faveur de l'utilisation du mot territoire, et d'autre part, des géographes opposés à l'utilisation de ce terme comme le souligne de texte de Raymonde Séchet et Régis Keerle dans ce dossier. Lorsque nous publions des ouvrages, si le mot territoire figure dans le titre, il se vend beaucoup mieux... Il est donc désormais hautement stratégique de faire référence au territoire. Par ailleurs, en dehors du monde universitaire, on parle de plus en plus de territoire dans les médias (à la télévision, à la radio, dans les journaux, etc.), dans les projets d'aménagement (tant pour les projets urbains que pour l'aménagement régional), dans les discours des élus politiques, dans les administrations, dans les entreprises, dans les associations, etc. Mais surtout, les expressions liées au territoire e diversifient et sont plus spécifiques. Au-delà des formules classiques comme « territoire communal », il devient fréquent de faire référence aux « territoires de la carte scolaire », aux « territoires de la santé », aux « territoires de compétitivité », ou encore aux « territoires de non-droit » pour désigner les banlieues des grandes agglomérations. De fait, tout le monde parle du territoire. Le territoire envahit tout. Ce succès pose question. Pourquoi parle-t-on tant du territoire ? Qu'est-ce que cela signifie quand une société parle beaucoup de territoire ? Parle-t-on de la même chose ? Le mot territoire ne désigne-t-il pas des choses très (trop) différentes ? D'un point de vue de l'intervention sociale, d'un point de vue opérationnel, à quoi cela peut-il servir d'utiliser le mot territoire ? Quels sont les enjeux et les risques à manier le terme de territoire ?

Nous défendons dans ce texte la position que le mot territoire, en dépit des nombreuses critiques émises à

son égard, peut être utile pour « faire » la géographie sociale¹ dans une perspective de recherche-action. La grande polysémie du mot territoire et la confusion sémantique qui le caractérise nous amènent à le considérer davantage comme une simple notion, un simple mot de la langue française que comme un véritable concept scientifique. Quatre grandes questions organisent cet article : Qu'est-ce que le territoire ? ; Quels sont les intérêts et les limites à parler de territoire ? ; Comment remédier aux injustices territoriales ? ; Le territoire est-il un « refuge » ou une « prison », faut-il sortir du territoire ?

QU'EST-CE QUE LE TERRITOIRE ?

Nous pouvons dégager quatre grands sens au mot territoire. Il s'agit ici de fournir notre définition minimale de ce mot, le but de cet article n'étant pas d'approfondir ses différents sens. Pour le premier sens, le territoire est un synonyme de lieu. Le mot territoire vient spontanément à l'esprit pour désigner tout ce qui a trait à l'espace. De plus, il permet de désigner des espaces spécifiques liés à un enracinement historique, une identité qui sont autant de ressources pour le développement local (Grupo Aduar, 2000). Avec le territoire transparaît une certaine épaisseur historique qu'il n'y a pas lorsqu'on parle simplement d'espace, terme plus neutre, ou de lieu. Dans le deuxième sens, le territoire est un espace contrôlé et borné. Cela renvoie au sens qui a été longtemps le plus courant, c'est-à-dire correspondant à la logique de l'État. Il s'agit également du sens géopolitique du terme. Sur ce territoire, on a des droits et des devoirs. Le fait d'être sur ce territoire offre aussi certaines garanties. Le troisième sens considère le territoire en référence à l'animalité. En éthologie, on oppose deux grands types d'espères : les espères grégaires (protégées par le groupe) et les espèces territoriales (protégées par le contrôle d'un espace). Dans ce

1- En référence à l'ouvrage *Penser et faire la géographie sociale, contributions à une épistémologie de la géographie sociale* (2006) sous la direction de R. Séchet et V. Veschambre.

cas, le territoire est l'espace qu'un animal s'approprie et interdit à ses congénères (Akoun A., Ansart P., dir., 1999). Bien entendu, il n'est pas possible de transposer ce comportement pour l'étude des sociétés humaines. Mais on peut retenir le sens du territoire comme espace de contrôle exclusif, ce contrôle pouvant être obtenu avec des moyens violents ou non violents (Lévy J., Lus-sault M., dir., 2003).

Enfin le quatrième sens est le plus intéressant dans notre perspective. Il fait correspondre le territoire à un espace approprié et support d'identité individuelle et/ou collective. Les identités collectives ne coïncident pas nécessairement avec des entités géographiques : plusieurs groupes, chacun possédant sa propre identité, peuvent habiter le même territoire, sans avoir pour autant les mêmes rapports à ce territoire en termes d'appartenance, d'appropriation ou de revendication (Guérin-Pace F., Guermond Y., 2006). S'il n'est pas systématique, il est néanmoins possible d'établir le lien entre territoire et identité. Par exemple, lorsqu'une personne affirme « vous êtes sur mon territoire », le territoire s'apparente ici à l'espace vécu. La relation entre appropriation, identité individuelle et territoire existe donc potentiellement. Par ailleurs, lorsque des bandes d'adolescents font des graffitis dans tels ou tels lieux, ils délimitent de cette manière leurs territoires. Ce marquage matériel de l'espace contribue en même temps à définir une certaine identité : l'identité de la bande ou du gang. On peut dire que leur identité est en partie territorialisée avec un marquage visible et explicite pour les personnes extérieures. Dans ce cas, le lien entre appropriation, identité collective et territoire est valide. Le territoire est ainsi un support possible de l'identité individuelle et/ou collective avec des comportements d'agrégation, de ségrégation ou d'exclusion (Brunet R. et al., 1993). On peut en effet intégrer sur son territoire « je vous invite, vous êtes sur mon territoire » comme on peut exclure de son territoire : « sortez de mon territoire » ou « hors de mon territoire ».

QUELS SONT LES INTÉRÊTS ET LES LIMITES À PARLER DE TERRITOIRE ?

Faire usage du mot territoire peut présenter deux grands intérêts mais aussi quatre limites. Le premier et principal intérêt pour soutenir l'usage du mot territoire,

c'est de rappeler que les sociétés ne vivent pas « hors sol » ou « en l'air ». Les sociétés ont toujours une base matérielle et c'est quelque chose qui est trop souvent oublié dans les analyses socio-économiques classiques. Les sociétés interagissent constamment avec l'espace géographique. Ce constat extrêmement banal en géographie ne l'est pas toujours pour les autres disciplines des sciences humaines et sociales. Étant donné la multiplication actuelle des recherches pluridisciplinaires, le mot de territoire aide à faire comprendre les liens incontournables entre sociétés et espaces. Le terme est de fait pédagogique. Il permet de rappeler l'importance de la spatialité des sociétés. Le deuxième intérêt du mot territoire, c'est qu'il fait partie du vocabulaire commun de la langue française. Dans la société, le mot territoire évoque quelque chose, il est généralement compris par tous. Il permet ainsi d'établir plus aisément le dialogue entre les chercheurs et la société en général (professionnels, élus, habitants, etc.), ce qui est essentiel dans une perspective de recherche-action. Le mot territoire est un outil de communication et de médiatisation de la géographie en général. La géographie sociale n'échappe pas à cette possibilité avec les avantages et éventuellement les inconvénients que cela offre.

La première limite à avancer pour faire l'économie du mot territoire consiste à rappeler qu'il s'agit d'un terme polysémique qui génère en permanence des confusions. Il y a de très nombreuses définitions du territoire et beaucoup de personnes utilisent le terme sans en avoir de définition précise. Chacun a sa définition, sa conception et sa vision du territoire. De ce fait, c'est une notion la plupart du temps floue et imprécise qui donne lieu à des malentendus et des équivoques. Dans un groupe, le danger à utiliser la notion de territoire, c'est d'avoir l'illusion que, avec un mot unique, tout le monde parle de la même chose alors que chacun peut avoir en réalité son interprétation personnelle radicalement différente de celles des autres. Une deuxième limite apparaît rapidement : lorsqu'il ne s'agit pas d'un territoire correspondant à un découpage administratif (commune, département, état, etc.), le territoire n'a pas de limites bien définies. Il n'a pas de frontières précises. Les contours du territoire sont alors flous et variables. La troisième limite est que la notion de territoire fait référence à des échelles géographiques qui sont extrême-

ment variables, depuis, par exemple, les territoires mondiaux des entreprises globales jusqu'aux territoires très locaux constitués, par exemple, par des habitants au sein de quartiers ou de hameaux, etc. Une cage d'escalier ou un hall d'entrée peuvent aussi être considérés comme des territoires. Le terme de territoire s'applique a priori à toutes les échelles géographiques. L'usage d'un même terme pour des entités géographiques si disparates ne simplifie pas vraiment l'analyse des sociétés.

Enfin la quatrième limite provient du danger à utiliser la métaphore du territoire de l'animal. Il est faux et inconvenant d'appliquer ce sens aux sociétés humaines dans la mesure où les droits de l'homme ont, depuis longtemps, remplacé la « loi de la jungle » (Brunet R. et al., 1993). Le mot territoire présente des dérives idéologiques possibles. Dans l'histoire, certaines sociétés ont survalorisé un territoire d'appartenance au point d'en exclure toute personne considérée comme étrangère. De ce point de vue, le territorialisme, le fait de revendiquer une territorialité sur des critères discutables, peut être associé à certaines formes de racisme ou de terrorisme.

COMMENT REMÉDIER AUX INJUSTICES TERRITORIALES ?

Les « territoires riches », les « territoires des élites », les « territoires de la distinction » s'opposent aux « territoires pauvres », aux « territoires de l'exclusion » ou aux « territoires de la relégation » avec leurs différentes formes de pauvreté : pauvreté économique bien sûr, mais aussi pauvreté en termes d'accès à un emploi, d'accès aux services publics (santé, éducation, culture, etc.). L'expression « inégalité territoriale » rend compte des disparités socio-économiques spatialisées. De là, découle l'idée d'injustice territoriale que l'on peut chercher à corriger avec des politiques de solidarité. L'idée selon laquelle les « territoires riches » doivent aider les « territoires pauvres » appartient à une logique de justice territoriale (Johnston R. J., Gregory D., Pratt G., Watts M., 2000). On peut en effet penser mettre en place des mécanismes de solidarité entre les territoires et rechercher une certaine équité entre eux. Il en va d'une certaine cohésion sociale territoriale. Le danger de ces expressions est de penser que le territoire existe

en lui-même, qu'il dispose d'une certaine autonomie et que, au-delà, les niveaux de richesse ou de pauvreté sont produits par les territoires et non les sociétés. Mais là encore les notions de justice et d'injustice territoriale sont pédagogiques : elles soulignent explicitement, pour des non géographes, l'existence et l'importance des effets de lieux prenant part dans les processus sociaux.

En terme d'intervention sociale, très schématiquement deux grandes possibilités s'offrent aux décideurs. La première est d'intervenir de manière territorialisée, c'est-à-dire là et seulement là où apparaissent les problèmes sociaux. Le but est de compenser une injustice territoriale. On agit sur le territoire et, pour caricaturer, uniquement sur le territoire. Les Zones d'Éducation Prioritaires, les Zones Urbaines Sensibles ou encore les zones franches urbaines en sont de bons exemples. Dans ce cas, les programmes sociaux ont des périmètres parfaitement délimités dans l'espace géographique. Les actions sont menées à tel et tel endroit et pas ailleurs. La seconde possibilité d'intervention sociale consiste à agir de manière sectorielle ou thématique par l'intermédiaire d'une politique globale qui s'applique partout. Cette politique globale est supposée agir indirectement, et c'est là la différence avec la première forme d'intervention, sur les lieux où les problèmes se posent avec le plus d'ampleur. Dans cette seconde forme d'action, on cherche donc plutôt à compenser d'abord une injustice sociale avant de compenser une injustice territoriale. On intervient sur la société et, pour simplifier, uniquement la société, l'impact sur les espaces concernés étant indirect. Ces deux grandes possibilités d'intervention ne s'excluent pas, elles peuvent même être complémentaires. Le risque d'une approche exclusivement territoriale, c'est d'essayer de traiter une question dans un lieu donné mais de ne pas traiter la question sociale qui a créé les conditions de formation de ce lieu.

TERRITORIALISATION, DÉTERRITORIALISATION ET RETERRITORIALISATION

En réalité, plutôt que de raisonner à partir du mot territoire, il semble plus pertinent de connaître les mécanismes qui le construisent et qui agissent sur son évolution. Trois mots sont mobilisables pour cela : territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation.

Illustrons par des exemples ces trois notions d'un point de vue de l'intervention sociale.

La territorialisation est le processus social permettant de construire un territoire en général (Grupo Aduar, 2000). Plus spécifiquement, elle permet aussi de territorialiser une question sociale ou un problème social général. On peut retenir ici l'exemple des populations mobiles que l'on appelle parfois les gens du voyage, c'est-à-dire les personnes qui vivent dans des véhicules aménagés ou des caravanes selon un mode nomade ou itinérant. En construisant des lieux spécifiques de stationnement et de séjour pour ces personnes, on les territorialise. On les fixe sur un territoire donné. L'avantage de cette stratégie est de prévenir d'éventuels problèmes de voisinage ou sanitaires qui apparaissent éventuellement lorsque ces personnes, faute d'espace disponible, improvisent leurs campements sur des terrains qui ne sont pas prévus à cet effet. Cette territorialisation autorise de surcroît un certain contrôle de ce groupe. On territorialise donc avec le risque de stigmatiser ces personnes qui peuvent, à juste titre, se sentir obligées de vivre sur un territoire qu'elles n'ont pas choisi. Une conséquence possible de cette politique peut être une territorialisation de la contestation, voire même une territorialisation de la violence. La concentration de personnes qui se sentent exclues dans un même territoire peut générer un nouveau problème social lié à un effet de lieu.

La déterritorialisation est le processus inverse de la territorialisation. Les destructions d'immeubles dans les cités des périphéries des grandes villes françaises avec le relogement des habitants dans d'autres quartiers relèvent de ce type d'action. Face aux problèmes multiples et complexes dans les banlieues socialement défavorisées, la politique de la ville dispose en effet d'un outil pour déterritorialiser et mettre en place des programmes dits de requalification urbaine. La déterritorialisation cherche à détruire le territoire et les problèmes sociaux qui lui sont directement associés. On veut détruire le territoire ou le modifier parce que l'on suppose qu'il est en lui-même source de difficultés. On déterritorialise donc avec une prise de risque : celui que, en quittant leur territoire, certaines personnes aient beaucoup de mal à recréer des liens sociaux, à se réinsérer dans un autre territoire qu'ils ne connaissent pas,

et éventuellement qu'ils aient des difficultés à se réinsérer d'une manière plus générale dans la société. Dans ce cas, on pourrait dire que les personnes se déplacent avec leurs problèmes. Changer de territoire ne résout donc pas forcément les problèmes sociaux même si l'on peut néanmoins admettre que cela peut être la condition à une évolution sociale positive.

Enfin, le troisième mécanisme identifié est celui de la reterritorialisation. C'est la pratique qui vise à réintroduire un sentiment d'appartenance, d'appropriation et d'identité collective lorsque, dans un lieu donné, ce sentiment a disparu. Par exemple, pour réaménager un espace public inoccupé ou une place désertée, on rassemble le voisinage pour que les habitants définissent eux-mêmes des projets collectifs de réaménagement. Au bout du compte, l'objectif est qu'ils puissent se réapproprier collectivement un territoire correspondant à leur environnement résidentiel. Pour que la reterritorialisation fonctionne, il faut arriver à un compromis social où tout le monde trouve son intérêt : les seniors, les familles, les femmes, les hommes, les adolescents, les jeunes enfants, etc. La reterritorialisation est dans ce cas synonyme de réappropriation collective par le biais de ce que l'on appelle souvent la gestion participative. L'exemple des friches industrielles abandonnées dans les villes qui sont reconverties en « territoires à vocation artistique » ou en « territoire culturel », et qui comptent aussi avec des objectifs d'intégration sociale, illustre bien ce processus de reterritorialisation.

Les termes de territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation doivent être entendus comme désignant les phases successives, en perpétuelle évolution, caractérisant les rapports entre société et espace. De plus, ils rappellent que le territoire, en tant qu'objet géographique fixe, n'existe pas.

LE TERRITOIRE : UN « REFUGE » OU UNE « PRISON », FAUT-IL SORTIR DU TERRITOIRE ?

On peut appréhender le territoire soit comme étant un lieu de refuge, un lieu protégé où l'on se sent bien et en sécurité (c'est le territoire protecteur), soit comme étant un lieu où l'on ne se sent pas bien et que l'on ne peut pas quitter car on y est trop enraciné : c'est le territoire-aliénation ou le territoire-prison. Le territoire peut

aussi être les deux à la fois : refuge et prison. La question essentielle ici posée est celle de la mobilité des personnes dans leur territoire et surtout à l'extérieur. Dans notre société dite en réseau, il est indispensable de se déplacer de plus en plus. Il est nécessaire d'être de plus en plus mobile pour être socialement inséré. La mobilité devient même une condition de l'insertion sociale (Le Breton E., 2005) : ceux qui ne peuvent pas être mobiles, et donc sortir de leur territoire, se retrouvent au bout d'un certain temps socialement exclus. Il faut ainsi s'affranchir de son territoire-prison pour exister en phase avec cette société dite en réseau. De fait, de nombreux auteurs opposent territoires et réseaux (Lévy J., Lus-sault M., 2003). Dans cette opposition, le territoire est plutôt une aire ou une surface tandis que le réseau est formé de points reliés par des lignes. On peut alors faire correspondre l'immobilité du territoire à la mobilité au réseau. Néanmoins, dans une société où la mobilité est un mode de vie, le territoire-refuge permet de se reposer et d'avoir des repères identitaires fixes dans un univers instable. Face à l'éclatement des lieux de travail, des lieux de résidence, des lieux de loisirs, etc., les notions de « multiterritorialité » ou de « multi-appartenance territoriale » sont apparues exprimant des nouveaux modes d'organisation de l'espace et la complémentarité du couple territoire/réseau.

La question de la sortie du territoire-prison se pose aujourd'hui de manière très concrète pour les habitants des banlieues où se cumulent les questions sociales. Ces lieux sont parfois désignés comme des « territoires de non-droit » dans la mesure où l'État français n'est plus toujours en mesure d'offrir à un niveau satisfaisant tous les services publics. Mais cette question se pose également pour les zones rurales plus ou moins isolées où un certain nombre d'habitants, des personnes âgées, mais aussi des jeunes, sont dans des situations sociales difficiles. Les politiques visant à « désenclaver le territoire » cherchent ainsi à rompre avec le territoire-prison en y introduisant des logiques de réseaux et de sortie des territoires. Les grands frères ou les communautés des banlieues peuvent de fait créer des micro-territoires aliénants. Pour les travailleurs sociaux, comprendre ces lieux et leurs habitants passe une phase dite « d'immersion territoriale » : une manière de réaliser une immersion sociale ou communautaire pour des groupes particulièrement territorialisés. Pour com-

prendre et aider ces habitants, il faut nécessairement comprendre leur territoire. Par ailleurs, on peut soutenir le point de vue que, pour les habitants prisonniers des territoires des banlieues, la promotion et l'émancipation sociale passent par la mobilité (Begag A., 2002). Sortir du territoire, être mobile et voyager sont en effet des vecteurs possibles de la modernisation sociale et de l'intégration sociale. Quitter son territoire, c'est aussi une manière de découvrir les autres et de se découvrir, de mieux connaître son territoire en le comparant à d'autres territoires et, par là même, de mieux se connaître.

La question du territoire-prison peut être abordée à travers d'autres questions sociales comme par exemple celle du genre. À une certaine époque en France, on pouvait entendre dire que, dans une maison, la cuisine était le territoire de la femme et le garage celui de l'homme. À une autre échelle géographique, parmi ces « territoires réservés » en fonction du genre figurent notamment les casernes ou les couvents. Ajoutons que dans les sociétés patriarcales, se dessinent des « niches territoriales » : les espaces que les hommes concèdent aux femmes sans y exercer leur pouvoir dominateur (Bard C., 2004). Les notions de territoire-refuge ou de territoire-prison soulèvent donc la question du pouvoir sur l'espace géographique et surtout la question du pouvoir et du contrôle des personnes qui vivent sur ces espaces.

CONSCIENCE DE CLASSE ET CONSCIENCE DU TERRITOIRE

Rappelons la citation énoncée au début de ce texte : « Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et que l'on est donc prêt à défendre » (Brunet R. et al., 1993, page 480). Dans cette citation, on associe, d'une part, l'espace géographique et la classe sociale conçus comme des faits, et d'autre part, le territoire et la conscience d'appartenance à une classe sociale conçus comme des éléments qui paraissent lorsqu'on défend sa personne et ses intérêts. La prise de conscience de l'existence de son territoire va en effet de pair avec la prise de conscience de sa position sociale, cette double prise de conscience permettant de comprendre les rapports de

classe et leur inscription dans l'espace. On défend son territoire en même temps que l'on défend sa classe sociale, les deux étant liés. Dans cette définition, le territoire est également proche de la notion de patrie et de nation. Avec le mot territoire, on exprime donc une conscience de l'espace mais aussi une conscience d'appartenance ou une conscience d'exclusion par rapport aux autres classes sociales et aux autres territoires.

D'un point de vue de l'intervention sociale, aider des habitants à s'approprier leur territoire revient à les aider à prendre conscience de leur statut social et finalement à prendre leur place dans la société. En effet, il n'est pas possible d'échapper à la catégorisation sociale dans la mesure où personne n'est socialement neutre et totalement en dehors d'une société donnée. Même les exclus les plus en marge d'une société appartiennent à cette société. Cependant, tout le monde n'a pas conscience de sa condition sociale ou de son appartenance à une classe sociale. Or, ne pas être conscient de l'existence des classes sociales va de pair avec l'absence de conscience de l'existence du territoire de sa propre classe sociale et des territoires des autres classes sociales. Pour ces personnes, l'espace géographique est neutre, homogène et sans signification sociale. La prise de conscience du territoire est avant tout une prise de conscience de sa position sociale et du pouvoir ou de l'absence de pouvoir liés à cette position.

CONCLUSION

Le territoire est une notion beaucoup utilisée en France. Dans d'autres sociétés et d'autres langues, d'autres termes sont utilisés pour exprimer les liens entre espaces et sociétés. Peut-on encore aujourd'hui faire l'économie du mot territoire en géographie sociale alors que le terme s'impose dans la société et dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales ? L'engouement que l'on constate pour ce mot peut sans doute s'expliquer par une spatialisation croissante des enjeux économiques et sociaux en lien avec la progression des inégalités sociales. Si on retient le terme, pour éviter les malentendus et les équivoques, il est absolument nécessaire d'en avoir une approche critique. Pédagogique, le terme possède l'avantage de

pouvoir communiquer la notion d'espace à un large public, et notamment dans les médias, ce qui peut être très utile dans un objectif de recherche-action. Pour l'intervention sociale, le terme peut aussi servir à condition de bien le définir comme étant un processus social et non comme un objet géographique fixe.

Trois points méritent d'être retenus. Le premier est que le territoire est lié à l'appropriation de l'espace, à l'identité, et cela de manière individuelle comme de manière collective. Le territoire, c'est de l'espace socialisé. Le deuxième point est le suivant : on peut utiliser le terme de territoire pour tenter de résoudre des problèmes sociaux. Territorialiser, déterritorialiser ou reterritorialiser sont des actions opérantes mais attention au déterminisme spatial : agir sur le territoire ne signifie pas forcément et systématiquement agir sur les problèmes sociaux. Cela peut y contribuer mais cela ne suffit pas. Agir sur le territoire peut aussi être un alibi, un prétexte en l'absence de réelle politique sociale. Enfin le troisième point à retenir est qu'un territoire, c'est fondamentalement une construction sociale. Dans ce sens, un territoire peut être un instrument de contrôle et de domination. Prendre conscience de l'existence des territoires, de ses propres territoires, c'est aussi prendre conscience de son pouvoir et de sa position dans la société. Le mot territoire est un outil possible pour modifier les rapports sociaux entre habitants en position de dominés, professionnels de l'aménagement, élus, chercheurs, etc. Dans cette perspective, le territoire est un instrument de revendication, de contestation du pouvoir pour établir un contre-pouvoir. Le territoire soulève donc en permanence la question du pouvoir, de l'absence de pouvoir, des contre-pouvoirs et du partage du pouvoir. Pour la géographie sociale, l'intérêt est de mettre en lumière les rapports sociaux cachés derrière l'usage du mot territoire. S'il peut être scientifiquement ambigu, le mot territoire peut aussi être socialement très utile.

Bibliographie

Akoun A., Ansart P., dir., 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert, Seuil, 587 p.

Bard C., dir., 2004, *Le genre des territoires, féminin, masculin, neutre*, Presses de l'Université d'Angers, 348 p.

Begag A., 2002, Frontières géographiques et barrières sociales dans les quartiers de banlieue, Armand Collin, *Annales de géographie*, n° 625, p. 265-284

Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, 3e édition, Paris, Reclus, La Documentation française, 520 p.

Grupo Aduar, 2000, *Diccionario de geografía urbana, urbanismo y ordenación del territorio*, Barcelona, Editorial Ariel, 406 p.

Guérin-Pace F., Guermond Y., 2006, Identité et rapport au territoire, *L'Espace géographique*, n° 4, p. 289-290.

Johnston R. J., Gregory D., Pratt G., Watts M., 2000, *The Dictionary of Human Geography*, 4 th Edition, London, Blackwell Publishers, 958 p.

Le Breton E., 2005, *Bouger pour s'en sortir, Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 256 p.

Lévy J., Lussault M., dir., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

Séchet R., Veschambre V., dir., 2006, *Penser et faire la géographie sociale, contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses universitaires de Rennes, 393 p.